

Ville de  
SAINT-LAURENT-BLANGY  
Rapport d'Orientations  
Budgétaires  
2023



VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY  
[www.saint-laurent-blangy.fr](http://www.saint-laurent-blangy.fr)



# Contexte national

## Chômage

- France : 7,1 % (3T22)
- Pas-de-Calais : 8,4 %
- Arrageois : **5,9 %**

✓ Situation de quasi plein emploi sur l'Arrageois.

## Croissance

- 2022 : 2,6%
- 2023 : 0,3%

✓ Post covid  
✓ Guerre en Ukraine  
✓ Augmentation sensible des prix de l'énergie

## Inflation

- 2022 : 5,2%

✓ Energie : + 15 %  
✓ Alimentaire : + 12 %  
✓ Produits manufacturés : + 4,6 %

## Déficit

- 2022 : 172 Md€
- 2023 : 158,5 Md€

## Dettes

- 2022 : 2956 Md€ (113,4 % du PIB)

✓ Etat : 2345 Md€  
✓ Autorités administratives : 70,4 Md€  
✓ Collectivités locales : 241,7 Md€ (-5,2 Md€)  
✓ Sécurité sociale : 299,8 Md€

# Mesures impactant les finances des collectivités

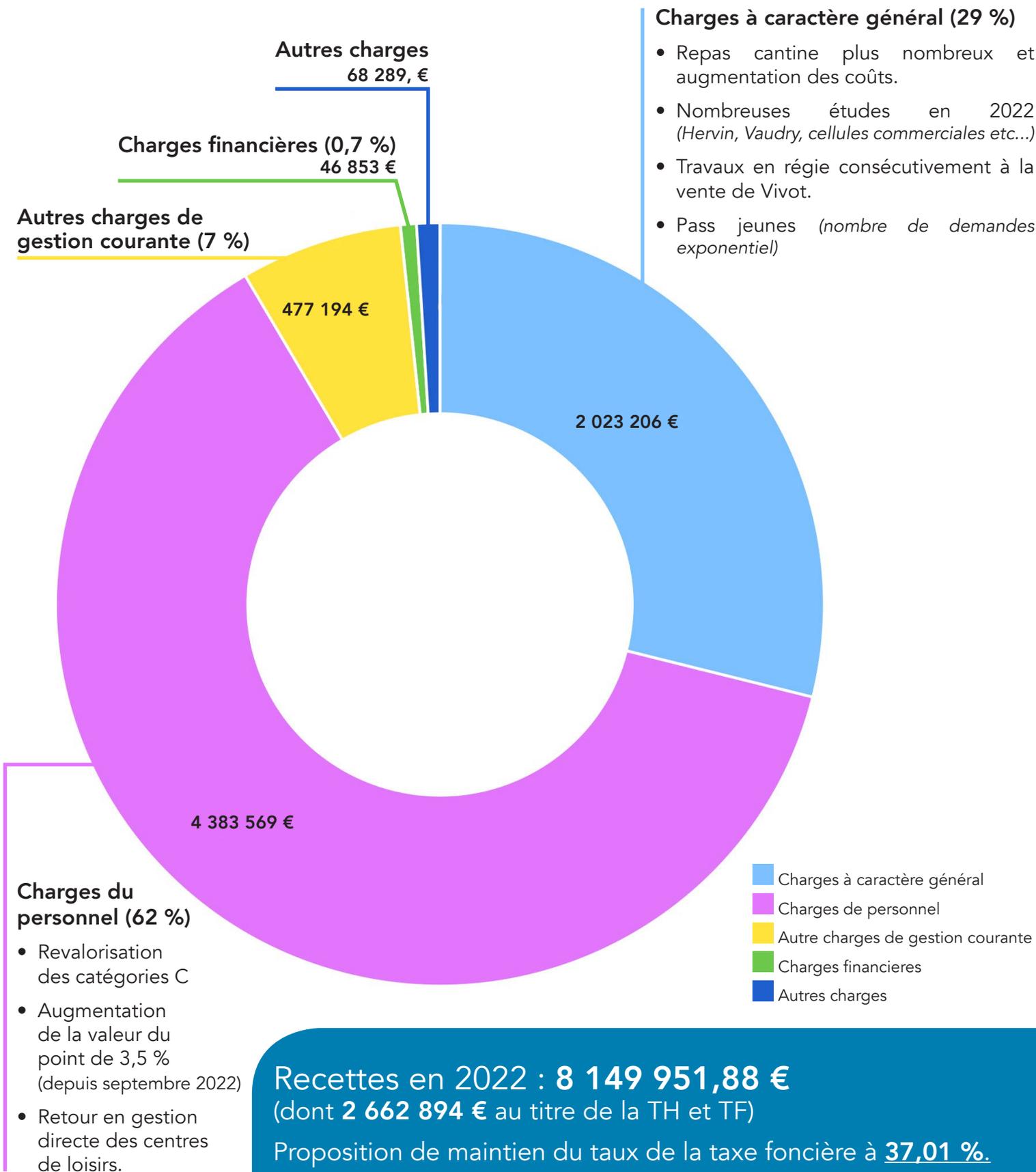
- **Suppression de la Cotisation sur la Valeur Ajoutées des Entreprises** : Réduction de moitié en 2023 pour une suppression totale en 2024. À compter de 2023 les EPCI ne toucheront plus la CVAE mais une compensation par prélèvement sur la TVA.
- **Hausse de la DGF de 320M€**. La commune de Saint-Laurent-Blangy ne perçoit plus de dotation forfaitaire.
- **Mise en œuvre d'un fonds vert de 2 Md€** (72,6M€ pour les Hauts-de-France en 2023) destiné à accompagner les investissements en matière de transition écologiques dans les collectivités :
  - Renforcer la performance environnementale ;
  - Adaptation au changement climatique ;
  - Améliorer le cadre de vie (conciliation de l'activité humaine avec son environnement).
- **Mise en œuvre d'un « filet de sécurité » face à l'augmentation du coût de l'énergie dans les collectivités**. Ce filet sera agrémenté d'un « amortisseur électricité » pour les collectivités non éligibles au tarif réglementé.
- **Revalorisation des valeurs locatives cadastrales de 7,1%** servant notamment au calcul de la taxe foncière.
- **Potentiel augmentation de la cotisation vieillesse** (part patronale) **de 1%**.



## Contexte local

- Population : 6522 habitants (+15 % par rapport à 2008)
- Revenu imposable : 20520 € par foyer fiscal. Le taux de pauvreté se situe à 15 %.
- Pour 1000 habitants nous avons 52,3 bénéficiaires du RSA.
- Part des familles monoparentales : 31 %.
- 3079 logements dont 1069 logements sociaux (35 %).  
Ceci nous situe au 2<sup>ème</sup> rang derrière Saint Nicolas lez Arras.
- 147 familles soit 361 personnes bénéficient de la banque alimentaire.
- 128 familles soit 280 personnes sont aidées par les restaus du cœur.  
Notons que 50 % de ces bénéficiaires sont des « travailleurs pauvres ».

# Dépenses de fonctionnement 2022 : 6 999 113 €



**Recettes en 2022 : 8 149 951,88 €**

(dont **2 662 894 €** au titre de la TH et TF)

Proposition de maintien du taux de la taxe foncière à **37,01 %**.

Notons que cette recette devrait connaître une évolution positive compte tenu de la revalorisation des bases valeur locative (estimée à +7,1% par l'INSEE vs +3,4% en 2022).

# Investissement

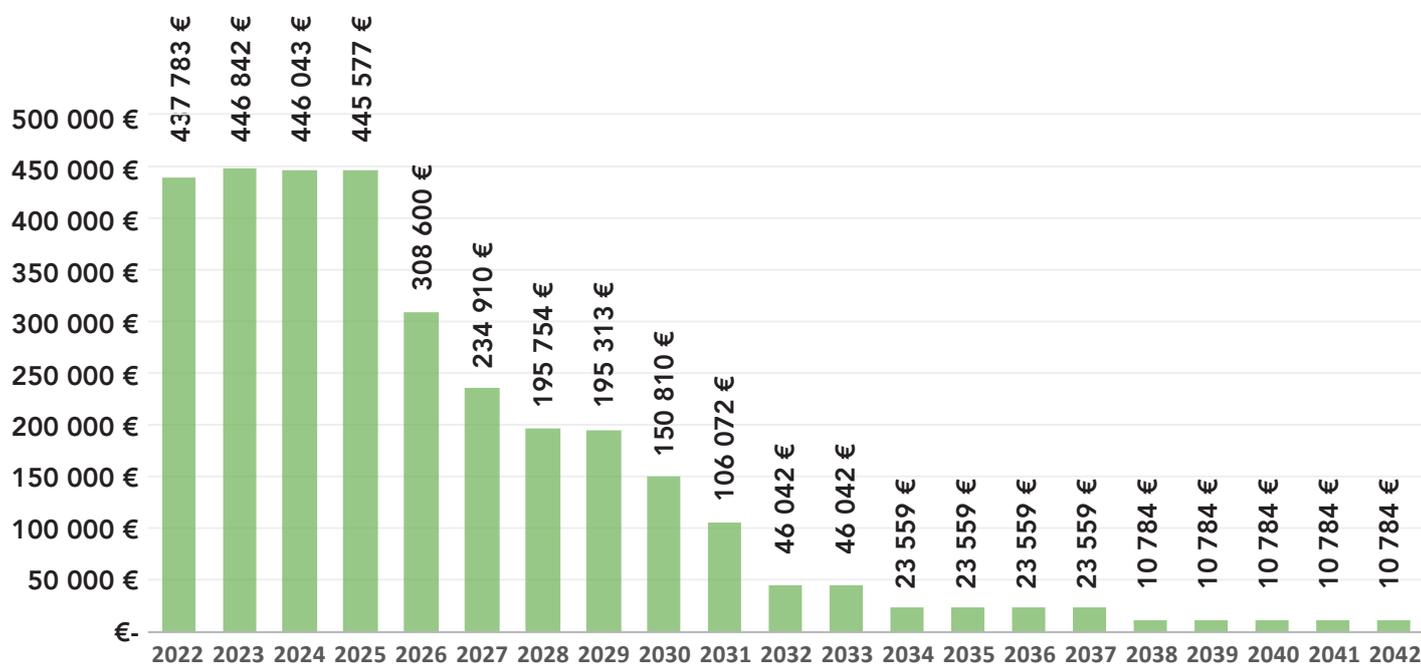
## Plan Pluri annuel adopté en 2022

À reconsidérer en fonction de nos objectifs. **En vert les lignes en lien avec les objectifs 2023**

		2023	2024	2025
HERVIN		150 000 €	1 540 000 €	770 000 €
Investissement courant	tous services	420 000 €	420 000 €	420 000 €
Vaudry-fontaine	tranches 3-3bis - 4 et 5	165 000 €	110 000 €	190 000 €
chemins agricoles	10 km - 570 000 €	80 000 €	80 000 €	80 000 €
parc JP Deleury	toilettes-jeux-cloture	70 000 €		
décret tertiaire	études	14 000 €		
crèche école capucines	phasage école crèche		380 000,00 €	395 000 €
EP		280 000 €		
vidéoprotection		50 000 €		
aménagement Lecup	tous travaux	200 000 €	200 000 €	
rejointoiement Lenglet				105 000 €
<b>TOTAL prévu</b>		<b>1 464 000 €</b>	<b>2 760 000 €</b>	<b>1 960 000 €</b>

# Endettement

Capital restant dû au 1<sup>er</sup> janvier 2023 : 2 187 654 € (taux fixe)



# Bilan de santé financière (2021)

- Capacité d'autofinancement en progression de **8,8 %**
  - Diminution de nos dépenses et dynamique de nos recettes.
- Part des dépenses du personnel dans la moyenne des communes de strates démographiques identiques.
- Ratio de rigidité à **51,33%** (Mesure des dépenses incompressibles par rapport aux recettes de fonctionnement – taux maxi à 55%).
- Endettement :
  - Ratio d'endettement : **0,63** (encours de la dette sur produits réels de fonctionnement)
  - Capacité de désendettement : **3,54 années** (résultat idéal entre 3 et 6 ans)  
(7 ans à Achicourt ; 5<sup>12</sup> ans à Beaurains ; 4,1 ans à Saint-Nicolas)



# Transition énergétique et écologique

1. La méthode mise en œuvre
2. Rappel des grandes lignes du scénario retenu
3. La déclinaison du scénario
4. L'audit énergétique



---

## 1. Méthode mise en œuvre

### 1<sup>er</sup> octobre :

Séminaire du conseil municipal qui avait pour objectifs de présenter les enjeux et mener une réflexion sur les interrogations suivantes :

- Évolution de nos usages ;
- Les actions symboliques ;
- Les actions prioritaires ;
- Comment expliquer et faire adhérer ?

### 19 octobre :

Présentation des enjeux autour de la transition écologique par notre collègue Lucas Chassagne (Société EFYB) ;

### 21 novembre :

Animation d'un atelier par la CUA ayant pour objet la présentation des scénarii ADEME en vue d'un choix ;

### 12 décembre :

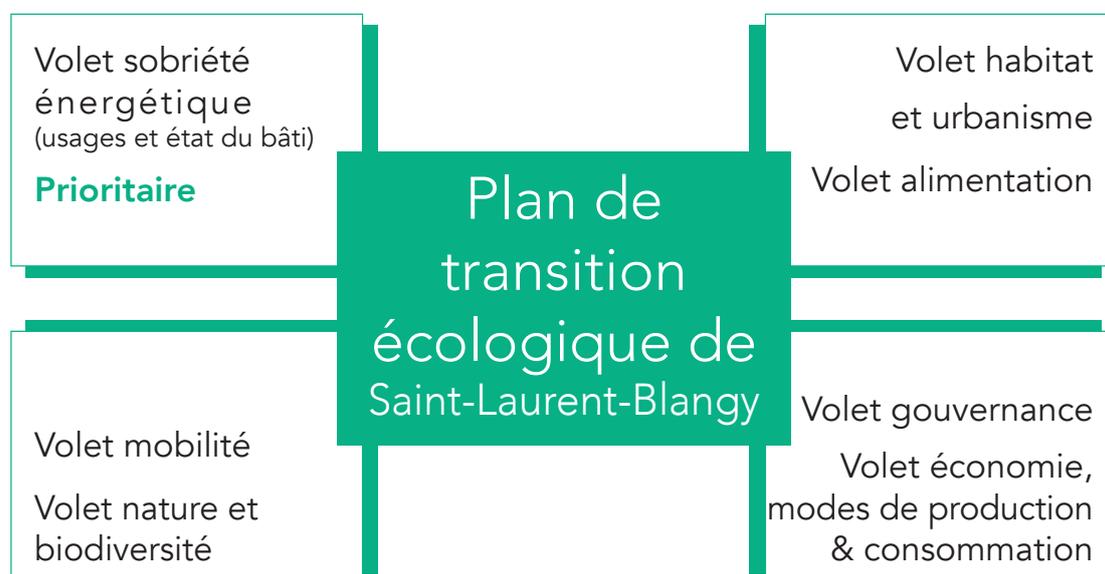
Adoption, en conseil municipal, du PCAET de la CUA.

## 2. Les grandes lignes...

Scénario n°2 – « Coopérations territoriales »	
Société	Vers plus d'équité, sanctuariser les espaces naturels, économie du partage
Alimentation	50% de part du bio, diviser par 2 la consommation de viande
Habitat	Rénovation massive, encourager l'évolution des modes de vie et les modes d'habitat (adaptation des logements, habitat partagé, ...)
Mobilités	Encourager les trajets à pied et 50% de trajets à pied et en vélo
Patrimoine	Investissements massifs (efficacité énergétique, dématérialisations)
Gouvernance	Fiscalité incitative, coopérations locales, démocratie participative
Urbanisme	Reconquête démographique des villes moyennes (densité, intimité), coopération foncière et énergétique.
Développement économique	Qualité de vie au travail, réindustrialisation, économie circulaire (valorisation déchets).

## 3. Déclinaison du scénario

- Délibération cadre sur le Plan de transition écologique de la ville qui acte le choix du scénario 2.
- Réunions publiques de mi-mandat au printemps.
- Rencontre des acteurs associatifs avec M. le Maire pour une sensibilisation et un engagement commun.
- Mise en place d'un COFIL qui aura pour mission de piloter la déclinaison au niveau local des principales orientations du scénario 2.



# 4. Audit énergétique

## ■ Décret tertiaire

- Audit obligatoire pour tout établissement dont la surface est supérieure à 1000m<sup>2</sup>. (Nous l'avons élargi à tous les établissements)
- Objectif est de réduire la consommation d'énergie par rapport à l'année 2010 selon le calendrier suivant :
  - 40 % d'ici 2030
  - 50 % d'ici 2040
  - 60 % d'ici 2050

## ■ Objectifs

- Etablir un état des lieux thermique et énergétique des bâtiments afin de mettre en évidence les forces et faiblesses des bâtiments en termes de confort et de consommation énergétique.
- Mettre en exergue les gisements d'économie d'énergie envisageables.

## ■ Orientations

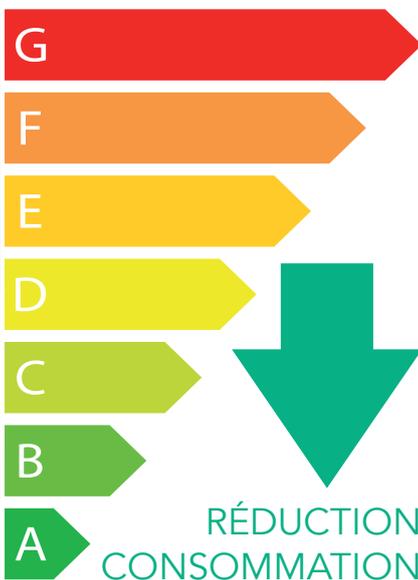
- Priorités sur les écoles Capucines, du Petit Pont de Bois et la Médiathèque.
- Dans le rapport détermination de 3 niveaux de priorisation.
- Si nous ne retenons, dans un premier temps, que les priorités élevées sur ces trois bâtiments nous sommes sur une investissement de **226 500 €** (chiffre non ferme).

DÉCRET  
TERTIAIRE

-40%  
2030

-50%  
2040

-60%  
2050



# Les centres de loisirs

- **Nombre d'enfants accueillis :**
  - 366 ;
  - Vacances de la Toussaint ; d'hiver ; du printemps et de l'été.
- **Pour les centres de loisirs et accueil du mercredi, nous avons recruté :**
  - 5 Directeurs ;
  - 7 adjoints ;
  - 56 animateurs.
- **Pour faire face aux difficultés de recrutement, des mesures ont été prises pour fidéliser, consolider les équipes :**
  - Revalorisation du taux horaire ;
  - Participation aux frais liés au BAFA pour 7 animateurs ;
  - Participation aux frais BAFA & BAFA (remboursement sur 3 ans pour fidéliser les animateurs).
- **Coût total : 175 163,56 €**
  - Accueil du mercredi : 41 582,81 € ;
  - Centre de loisirs durant les vacances : 133 580,75 € ;
  - Recettes : 83 495,29 € (participation des familles + prestations CAF).



# Plan numérique dans les écoles

## ■ Objectifs :

- Définir une stratégie numérique au regard des usages déterminés dans un cadre pédagogique ;
- Stratégie co-construite avec les acteurs concernés sur une échéance moyen et long terme ;
- Préoccupation de l'impact environnemental ;
- Favoriser les opportunités de mutualisation d'équipements et de compétences.

## ■ Méthode :

- Audit réalisé, en 2021, par la société Logo Sapience suivi de préconisations ;
- Mise en œuvre de 4 classes pilotes en 2022.

## ■ Budget :

- AMO : **18122 €** sur 2 ans ;
- Acquisition matériel et licences : **50 787 €** ;
- Subvention perçue dans le cadre du plan numérique état : **37 700 €**.

## ■ Perspectives :

- Bilan à réaliser au 1<sup>er</sup> trimestre 2023 (sur la technique et les usages) ;
- Selon la marge de manœuvre budgétaire poursuite avec potentiels ajustements.



# La ferme d'hervin

## ■ Ce qui a été fait :

- Acquisition de la ferme d'Hervin début 2022 ;
- Mission de concertation EXAECO avec mise en œuvre de nombreux ateliers participatifs ;
- Etude d'ingénierie culturelle le 3<sup>ème</sup> pôle afin d'identifier les orientations souhaitées pour ce lieu ;
- Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et études techniques diverses en cours afin de permettre la finalisation du programme sur les granges (salle de spectacles, école de musique, salle convivialité...);
- Budget : **722 120 €** sur une enveloppe de **3,2 M€** (provision PPI). En 2023, recherche active de subventions.

Au-delà d'un lieu, c'est une approche, un état d'esprit pour une autre pratique culturelle qui doit voir le jour ...







*VILLE DE SAINT-LAURENT-BLANGY*

[www.saint-laurent-blangy.fr](http://www.saint-laurent-blangy.fr)